

La contestation contre la réforme du collège enflera • On peut même dire que ça « grogne » dans tous les sens • Pourtant si nous sommes nombreux à combattre ce projet, les oppositions sont loin de porter sur les mêmes aspects de cette réforme • Ces différences traduisent en réalité des projets de société diamétralement opposés dont la réforme du collège est un des points de cristallisation • D'un point de vue médiatique, on entend surtout le discours des réac'publicains, opposés à toutes formes d'innovations pédagogiques, défendant la méritocratie républicaine et les bonnes vieilles méthodes traditionnelles, prêts à tout moment à achever une bonne fois pour toute l'idéal du collège unique • Et pourtant il existe une autre opposition, bien moins entendue celle-ci, qui dénonce ce projet « collège 2016 » car il manque cruellement d'ambition, qu'il dévoie un certain nombre de principes pédagogiques progressistes faute d'y allouer les moyens budgétaires nécessaires, qu'il renforce le pouvoir des directions, qu'il alimente la concurrence entre les collègues, les équipes, dégradent les conditions de travail et renforce les inégalités scolaires • **Ce camp, c'est le nôtre, celui qui se bat pour un collège réellement unique, polytechnique et démocratique** •

Haro sur le collège unique !

La réflexion sur l'avenir du collège doit prendre en compte trois paramètres principaux. En premier lieu, le collège unique créé officiellement par la réforme Haby de 1975 n'a jamais existé dans les faits. De la mise en place initiale de "groupes de niveaux" à la constitution discrète, après l'abandon de ces derniers, de classes de niveau plus ou moins déguisées par le jeu des options, des modifications de la sectorisation aux multiples dérogations à la carte scolaire, toutes sortes de procédures ont été



développées pour trier socialement les élèves.

En second lieu, les difficultés considérables rencontrées dans la gestion des classes surchargées et hétérogènes de ces collèges dits uniques conduisent des personnels et des parents, à remettre en question le principe même du collège unique. Depuis plusieurs années, les sondages se multiplient et confirment cette tendance largement majoritaire dans ces deux catégories. L'idée est progressivement devenue un lieu commun relayé par la droite, certaines organisations professionnelles et...le FN qui l'a inscrit dans son programme.

En troisième lieu, la possibilité de faire sortir précocement un certain nombre de jeunes du système scolaire et/ou de développer très tôt des formations par apprentissage ou en alternance est un des axes importants de la politique libérale européenne, toujours présenté avec des alibis pédagogiques et au nom de l'adaptabilité à l'emploi et de la résorption du chômage.

Voici quelques mesures nécessaires si l'on veut à la fois oeuvrer à une démocratisation de l'enseignement secondaire au collège et au-delà, s'opposer aux mesures et menaces de régressions actuelles inspirées par le climat réactionnaire ambiant.

Une pédagogie du collectif

Une école pour tous et pour toutes, c'est une école qui refuse la sélection et la hiérarchisation des savoirs.

Quitte à aller à contre-courant de l'opinion d'un nombre important d'enseignants et de parents, il est important de revendiquer l'hétérogénéité des classes. Cette hétérogénéité des classes est souvent perçue comme une difficulté supplémentaire par les enseignants qui doivent déjà faire face à des classes surchargées.

C'est pourtant en (re)donnant sens à l'activité scolaire qu'on peut espérer combattre le désinvestissement scolaire de certains élèves et développer les capacités cognitives de tous. Cela suppose d'une part de briser la course à la promotion individuelle, la prédominance de la note sanction, du classement, dans la classe comme dans l'établissement, de rejeter la notion libérale de "l'élève au centre" au profit de "l'élève avec les autres" ; d'autre part de développer des démarches d'enseignement collectif et mutuel. Dans le même sens, les équipes qui le souhaitent doivent avoir la possibilité d'expérimenter des dispositifs comme le tutorat avec des élèves demandeurs/euses. Cela n'est évidemment possible que si les moyens nécessaires en terme de budget y sont alloués.

Cet aspect collectif est également valable pour le travail en équipe. Il nous semble primordial de mettre en place de réelles conditions pour que les collègues puissent construire des enseignements interdisciplinaires et réaliser leurs projets.

Pour y parvenir cela nécessite, entre autre, que les programmes ne doivent plus être la chasse gardée de l'Inspection et autres experts nommés par le pouvoir. En association avec les universitaires, les enseignant-e-s et leurs représentant-e-s doivent avoir un rôle décisif dans leur définition et leur adoption.

La liberté pédagogique des enseignant-e-s et des équipes doit ainsi être réaffirmée dans le cadre des programmes nationaux.

Le projet actuel ne répond en rien à ces attentes puisqu'il impose l'interdisciplinarité à marche forcée au lieu d'en favoriser les conditions. Aucun temps de réflexion, ni de concertation n'est envisagé, ce qui va aggraver les conditions de travail tout en rendant stérile l'inter-connexion des apprentissages.

Un enseignement polytechnique

À un « socle commun » réduit à quelques matières dites « fondamentales » et évalué à travers des « compétences », nous opposons un enseignement polytechnique pour toutes et tous permettant l'acquisition de savoirs et de savoir-faire variés.

Autrement dit : au sein d'une formation commune, il doit y avoir diversité des contenus, des pratiques et des méthodes, afin que les élèves puissent s'ouvrir au maximum de connaissances et au maximum de possibilités d'orientation future, y compris dans les spécialités dites manuelles. Ainsi l'éducation manuelle doit être réintroduite dans les disciplines enseignées. Les cours de technologie, d'arts plastiques et d'éducation musicale doivent permettre des temps importants de pratique, le caractère expérimental des sciences doit être réaffirmé. Il faut ainsi s'opposer au remplacement des manipulations concrètes par la dématérialisation forcenée des apprentissages, progressivement imposée sous couvert d'entrée dans « l'ère du numérique ».

L'outil numérique doit être utilisé pour son meilleur (la collaboration, le partage, l'ouverture au monde en favorisant les supports, les ressources et logiciels libres) et non pour le pire (la marchandisation, la porte ouverte aux entreprises, le flicage des élèves et des enseignant-e-s, le remplacement des enseignant-e-s par des enseignements virtuels ou encore la passation de certaines épreuves par vidéo-transmission).

Il s'agit d'aller vers un caractère polytechnique du collège, ce qui passe par des productions concrètes.

Des moyens en personnels

➔ Baisser et limiter les effectifs par classe

Afin de pouvoir lutter contre le tri social, de pouvoir élaborer des projets, de prendre en compte la diversité des élèves leurs difficultés scolaires au sein de la classe, il faut limiter les effectifs.

SUD Éducation revendique des plafonds nationaux d'élèves par classe de la maternelle à la terminale, plafonds qui auraient valeur de norme indépassable, avec des plafonds abaissés dans l'éducation prioritaire, et des plafonds encore plus bas dans l'enseignement adapté. Les élèves en intégration et inclusion doivent être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes. Des dédoublements définis nationalement doivent être réintroduits dans les grilles horaires des élèves pour tout le second degré.

Au collège, nous revendiquons :

> 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA.

> des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières.



➔ Des Vies scolaires renforcées

La Vie scolaire constitue un important acquis du Service public. Une de ses fonctions, ne l'oublions pas, est de lutter, dans le cadre de l'École, contre les inégalités, les ruptures voire lesapartheids scolaires qui touchent les enfants des travailleurs et des travailleuses.

Ces personnels agissent principalement auprès des plus précaires, des plus défavorisé-e-s, des plus stigmatisé e s. Les CPE ont accumulé des connaissances et des savoir-faire, ils et elles sont aptes à limiter ces phénomènes si leur action était favorisée. SUD Éducation revendique la définition d'un nombre maximum d'élèves par CPE et par personnel de vie scolaire, ces plafonds étant diminués en éducation prioritaire.

SUD Éducation revendique :

> Au moins 1 CPE dans tous les collèges quel que soit le nombre d'élèves

> 1 CPE pour 120 élèves dans les collèges ordinaires et 1 pour 100 en éducation prioritaire.

> En plus du CPE, 1 personnel de vie scolaire pour 50 élèves en collège ordinaire et 2 pour 50 en éducation prioritaire.

> SUD Éducation revendique la création d'une fonction d'éducateur/trice scolaire titulaire dans les établissements.

➔ Des personnels médicaux et des COP en nombre suffisant

Les personnels médicaux-sociaux ne sont pas là uniquement pour répondre à des demandes ponctuelles et individuelles, mais pour intervenir dans un cadre éducatif : éducation à la santé, accompagnement social... Il faut donc renforcer leur présence dans chaque établissement.

> Un-e assistant-e Social-e et une infirmière à temps plein dans chaque établissement

> Le renforcement de la médecine scolaire avec des visites obligatoires pour tous-tes les élèves. Le renforcement des CMP et de l'équipe paramédicale de prévention et de dépistage.

Tout en étant rattaché-e-s à des CIO, qui doivent rester ou redevenir des services publics de proximité de l'éducation nationale, les COP doivent être en nombre suffisant pour assurer une présence régulière dans tous les établissements, pour assurer l'information collective et individuelle sur l'orientation scolaire et la construction des projets professionnels.

> Un COP pour 400 élève maximum.

